

La silhouette familière des clochers s'estompe – Fiche d'information tirée de la statistique ecclésiale et religieuse 2017



Introduction

Les dernières données relatives à l'appartenance et à la pratique religieuses confirment une tendance connue. Alors que les parts de la population de confession catholique romaine et de confession évangélique-réformée diminuent, on peut observer des indices de la croissance des autres Églises chrétiennes et des communautés d'autres religions en Suisse. Cependant, la tendance la plus marquante est l'augmentation du nombre de personnes sans appartenance religieuse ou confessionnelle. L'Institut suisse de sociologie pastorale (SPI) a analysé les dernières données et en présente ici les résultats principaux.

Données actuelles tirées de la statistique ecclésiale et religieuse de la Suisse

Les chiffres actuels de la statistique ecclésiale et religieuse de la Suisse documentent des changements et l'évolution des tendances dans les domaines suivants :

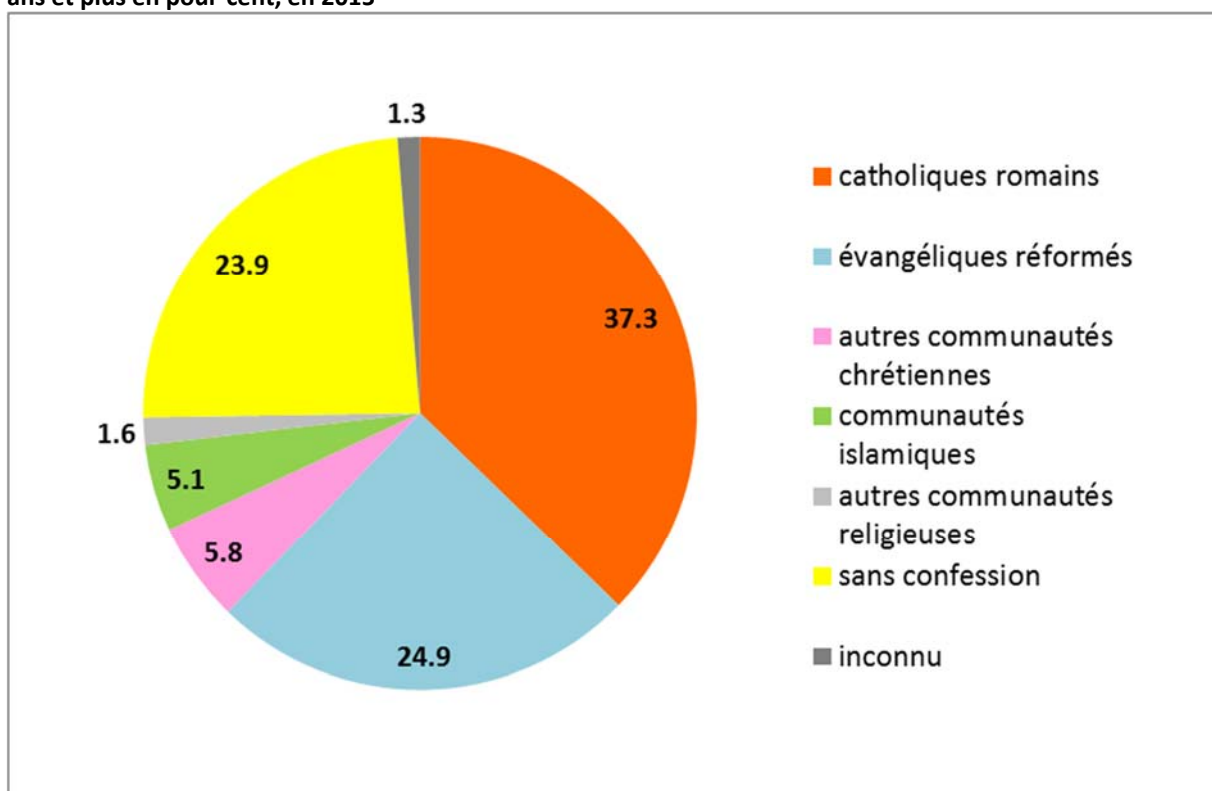
- l'appartenance confessionnelle et religieuse
- les sorties d'Église en Suisse et dans les pays germanophones
- les liens entre migration et appartenance confessionnelle
- les mariages religieux.

Les données ayant servi aux analyses ci-dessous proviennent de différentes sources : chiffres de l'Office fédéral de la statistique (OFS) relatifs à l'appartenance confessionnelle ou religieuse de la population résidente âgée de 15 ans et plus de l'année 2015, chiffres pour 2016 de l'Encyclopédie statistique de la Suisse et statistiques ecclésiales 2011/2012 – 2015 de l'Institut suisse de sociologie pastorale.

Évolution de la population résidente selon l'appartenance confessionnelle ou religieuse

Les éléments suivants forment en 2015 le paysage religieux de la Suisse (voir Graphique 1) : les parts des deux grandes Églises continuent à diminuer et elles constituent à elles deux moins des deux tiers de la population résidente en Suisse. Quelque 6 % de la population appartiennent à une autre communauté chrétienne et la part des musulmans est encore un peu inférieure. Près du quart de la population suisse se déclare sans confession.

Graphique 1 : Appartenance religieuse et confessionnelle de la population résidente permanente âgée de 15 ans et plus en pour-cent, en 2015



Source : OFS, relevé structurel, 2015

Pluralité religieuse et augmentation du nombre de personnes sans confession en Suisse

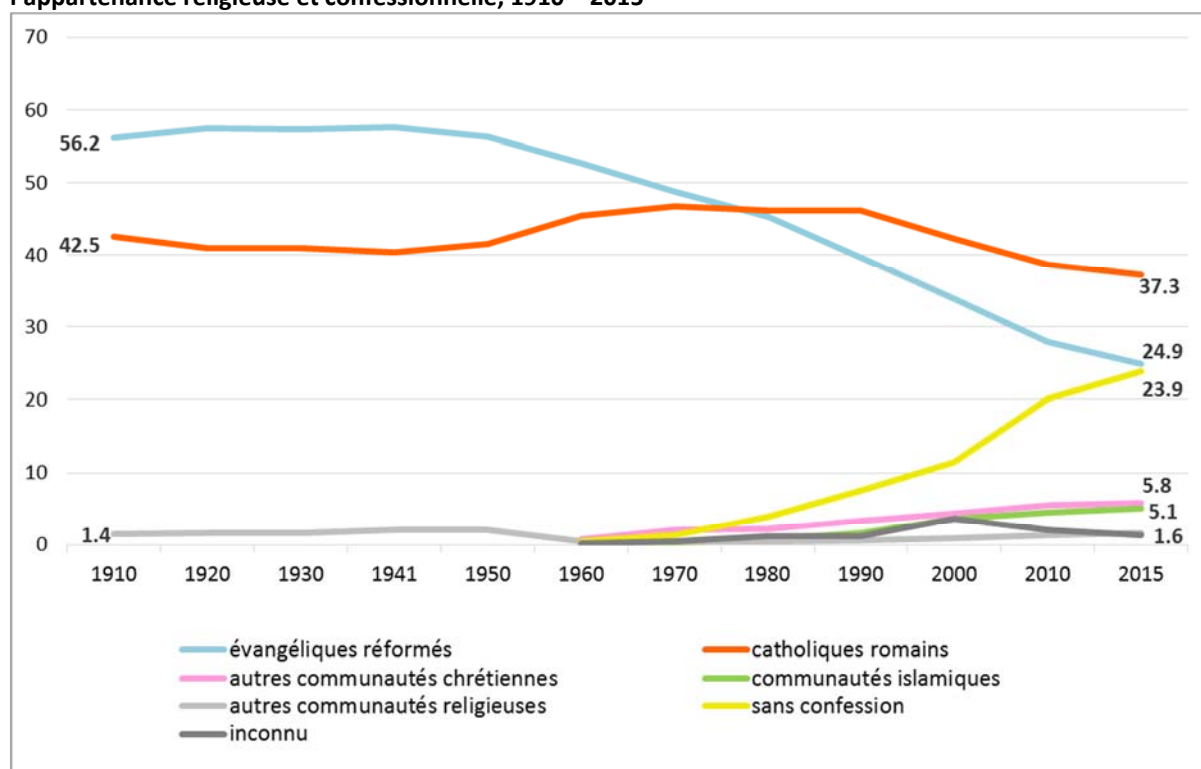
Le paysage religieux de la Suisse a évolué au cours des décennies passées, de celui d'un pays traditionnellement bi-confessionnel à celui d'un pays sécularisé et pluri-religieux. Plusieurs développements expliquent cette évolution : 1) l'individualisation ayant émergé de la révolution culturelle des années 1960, avec pour effet le libre choix de son appartenance religieuse laissé à l'individu lui-même, 2) l'augmentation massive du nombre de personnes sans confession depuis les années 60 et 3) l'immigration en Suisse de personnes appartenant à des communautés religieuses chrétiennes et non-chrétiennes ou sans appartenance religieuse.

L'évolution la plus frappante est l'augmentation persistante du nombre de personnes sans confession. La pluralisation religieuse représente donc une tendance modeste, comparée à la sécularisation qui poursuit aujourd'hui encore sa progression à un rythme soutenu. Les sorties d'Église n'expliquent pas à elles seules l'augmentation du nombre de personnes sans confession, il faut également mentionner le fait que de moins en moins d'enfants sont baptisés et que le pourcentage de personnes sans confession a fortement augmenté parmi les migrants en provenance des États de l'UE et de l'AELE (voir graphique 9).

Si, en 1970, près de 95 % de la population suisse étaient membres de l'Église catholique ou de l'Église évangélique-réformée, ce n'est en 2015 le cas que pour deux tiers environ de la population. On observe depuis les années 1950 une diminution du nombre des membres des Églises évangéliques réformées et leur part dans la population a diminué de moitié entre 1950 (56,3 %) et 2015 (24,9 %). L'Église catholique romaine doit à la migration sa plus grande stabilité au sein de la population : en effet, une bonne partie des personnes migrant en Suisse est de confession catholique romaine (voir graphique 9).

Depuis quelques années seulement, on observe toutefois aussi une diminution des membres de l'Église catholique romaine : dans les années 1950, on observe encore une légère croissance à 46 % de la population, un pourcentage stable jusque dans les années 1990. Dès les années 90, la part des catholiques romains au sein de la population suisse diminue à son tour.

Graphique 2 : Évolution à long terme de la population résidente permanente âgée de 15 ans et plus selon l'appartenance religieuse et confessionnelle, 1910 – 2015

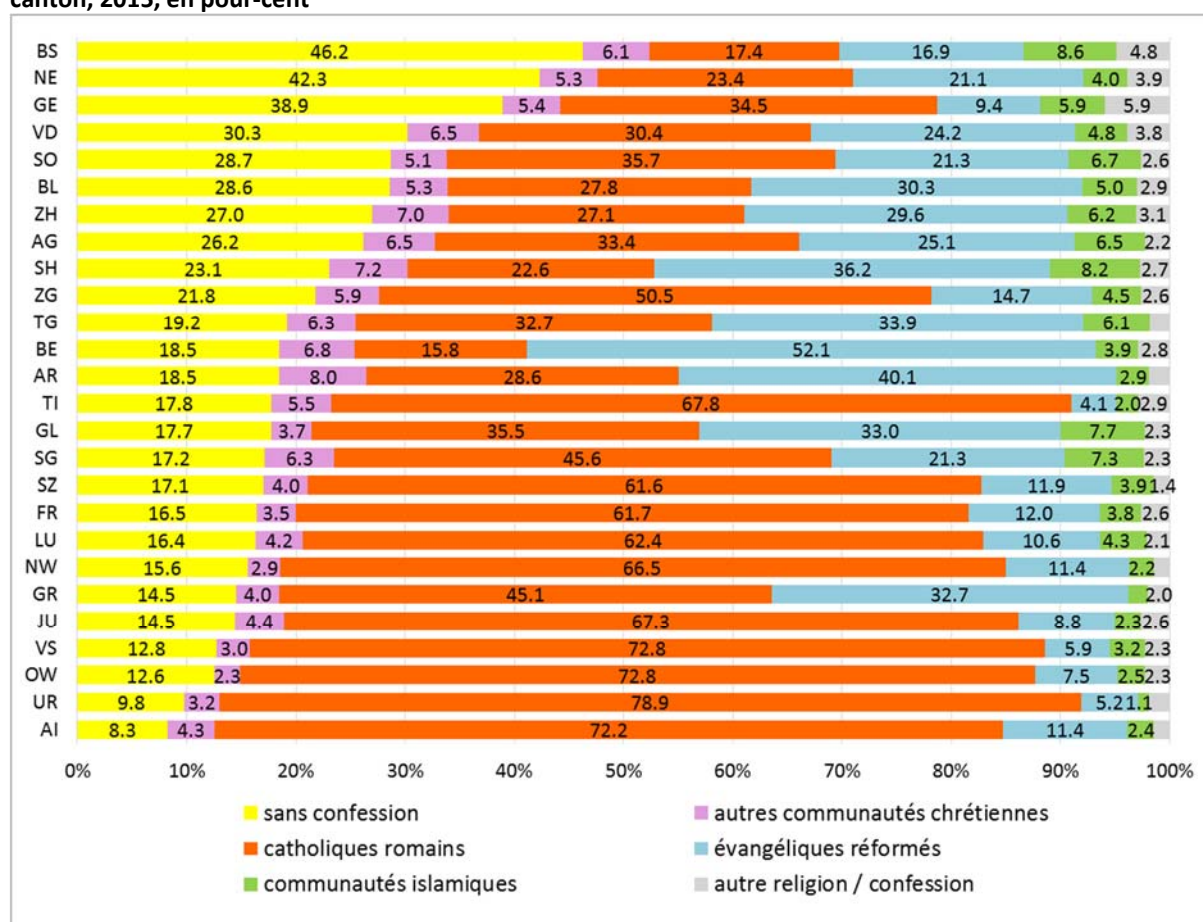


Source : OFS, relevé structurel, 2015

La forte augmentation du nombre de personnes sans appartenance religieuse au cours des 20 dernières années a marqué de son empreinte le paysage religieux de la Suisse et contribué à le transformer. On observe toutefois des différences au plan géographique. Le graphique 3 présente le nombre de personnes sans confession par canton. Les cantons de Bâle-Ville (46,2 %), Neuchâtel (42,3 %) et

Genève (38,9 %) présentent les taux de personnes sans confession les plus élevés. Ces dernières représentent même, dans ces trois cantons, le groupe le plus important au sein de la population. Elles sont également bien représentées dans les cantons de Vaud, Soleure, Bâle-Campagne et Zurich, où leur part est supérieure à la moyenne. Pour l'ensemble de la Suisse, on compte 23,9 % de personnes sans confession. Leur part est inférieure à 15 % dans les cantons des Grisons, du Valais, d'Obwald, du Jura, d'Uri et d'Appenzell Rhodes-Intérieures.

Graphique 3: Population résidante permanente âgée de 15 ans et plus selon l'appartenance religieuse et par canton, 2015, en pour-cent



Source : OFS, relevé structurel, 2015

Graphique 3 met par ailleurs en évidence la mixité confessionnelle des cantons. Les cantons traditionnellement catholiques de Suisse centrale, Tessin, Appenzell Rhodes-Intérieures, Fribourg, Valais et Jura gardent encore et toujours leur forte tradition catholique, mais un seul canton peut se prévaloir d'une tradition protestante (52,1 %), celui de Berne. Dans les cantons de Schaffhouse et d'Appenzell Rhodes-Extérieures, autrefois traditionnellement protestants, ces derniers constituent encore le groupe de population le plus nombreux (36,2 %, respectivement 40,1 %) en 2015. La part des protestants est particulièrement réduite en Suisse romande, où ils ne constituent qu'un cinquième au plus de la population. Dans un canton autrefois de tradition calviniste, celui de Genève, les protestants constituent moins de 10 % de la population.

La pluralité religieuse se manifeste également dans l'augmentation légère de la part des autres communautés chrétiennes et des communautés islamiques. Dans le canton de d'Appenzell Rhodes-Extérieures, la part des autres communautés chrétiennes est comparativement élevée (8 %). Cette part est

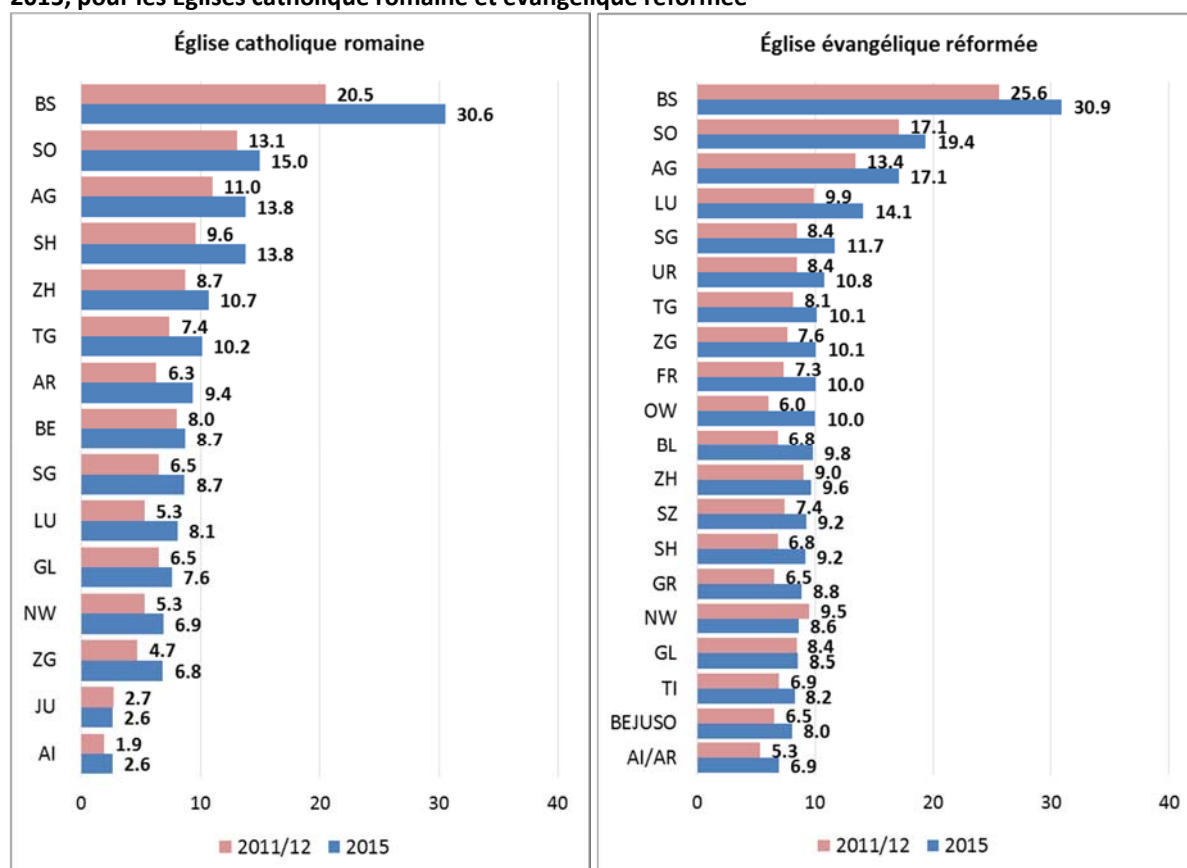
également supérieure à la moyenne suisse de 5,8% dans les cantons de Schaffhouse (7.2 %), Zurich (7 %) et Berne (6,8 %). Dans les cantons d'Appenzell Rhodes-Intérieures, du Valais, d'Obwald et de Nidwald par contre, les autres communautés chrétiennes représentent une part inférieure à 3 % de la population.

La part des communautés islamiques au sein de la population est la plus élevée à Bâle-Ville avec 8,6 %. Elle est également supérieure à la moyenne suisse de 5,1 % dans les cantons de Schaffhouse (8,2 %), de Glaris (7,7 %) et de St-Gall (7,3 %). Elle est inférieure à 3 % dans les cantons du Tessin, d'Appenzell Rhodes-Extérieures, d'Appenzell Rhodes-Intérieures, de Nidwald, d'Obwald, des Grisons, du Jura et d'Uri.

Augmentation du nombre de sorties d'Église

Les graphiques 4 et 5 fournissent une vision globale du taux de sorties d'Église au plan cantonal pour 1 000 membres, pour les Églises catholique romaine et évangélique réformée¹ dans les années 2011/2012 et 2015.

Graphique 4 et graphique 5 : Sorties d'Église pour 1 000 membres, par canton, pour les années 2011/2012 et 2015, pour les Églises catholique romaine et évangélique réformée



Source : Corporations ecclésiastiques catholiques romaines, Églises évangéliques réformées cantonales, offices de la statistique cantonaux

¹ Pour le calcul des taux de sorties d'Église pour 1 000 membres au plan cantonal, les chiffres absolus sont mis en relation avec le nombre de membres de l'Église pour rendre possible la comparaison des chiffres entre les cantons. Certaines corporations ecclésiastiques cantonales ne disposent pas de données chiffrées relatives à leurs membres et aux sorties d'Église, certains cantons ne figurent donc pas dans les graphiques 4 et 5.

Les taux de sorties d'Église pour 1 000 membres ont augmenté entre 2011/2012 et 2015 en Suisse, aussi bien chez les catholiques que chez les protestants. Ces taux sont particulièrement élevés pour les deux Églises des cantons de Bâle-Ville, de Soleure et d'Argovie.

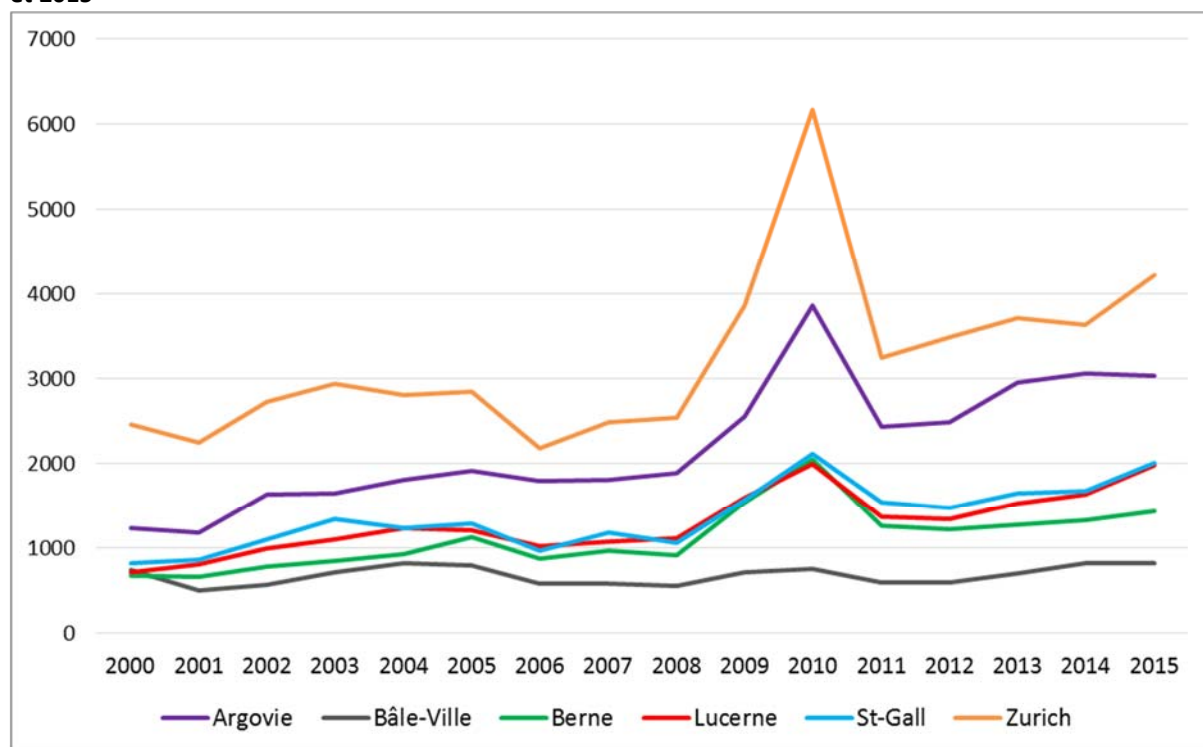
Entre 2011/2012 et 2015, les taux de sorties de l'Église catholique romaine pour 1 000 membres ont fortement augmenté dans les cantons suivants : à Bâle-Ville, de 20,5 à 30,3 ; à Schaffhouse, de 9,6 à 13,8 ; à Appenzell Rhodes-Extérieures, de 6,3 à 9,4. Durant cette période, les taux ont cru dans tous les cantons, à l'exception de celui du Jura.

Les taux de sortie de l'Église évangélique réformée pour 1 000 membres ont fortement augmenté dans les cantons de Bâle-Ville (de 25,6 à 30,9), d'Argovie (de 13,5 à 17,1), de Lucerne (de 9,9 à 14,1) et d'Obwald (de 6,0 à 10,0). Les taux ont augmenté durant les cinq dernières années dans tous les cantons à l'exception de Nidwald et de Glaris. Les taux de sortie d'Église, dont les valeurs sont plus ou moins élevées selon les cantons, sont soumis à des variations annuelles. Leur interprétation exige donc une certaine retenue. Par ailleurs, les taux pour les années 2011/2012 et 2015 sont légèrement supérieurs pour les protestants que pour les catholiques dans plusieurs cantons.

Évolution du nombre de sorties d'Église depuis l'année 2000 dans certains cantons

Il n'est possible d'établir une tendance à long terme des sorties d'Église que pour certains cantons. Le graphique 6 montre l'évolution des sorties d'Église en chiffres absolus pour l'Église catholique romaine entre 2000 et 2015 dans les cantons d'Argovie, de Bâle-Ville, de Berne, de Lucerne, de St-Gall et de Zurich.

Graphique 6 : Évolution du nombre de sorties de l'Église catholique romaine dans certains cantons entre 2000 et 2015

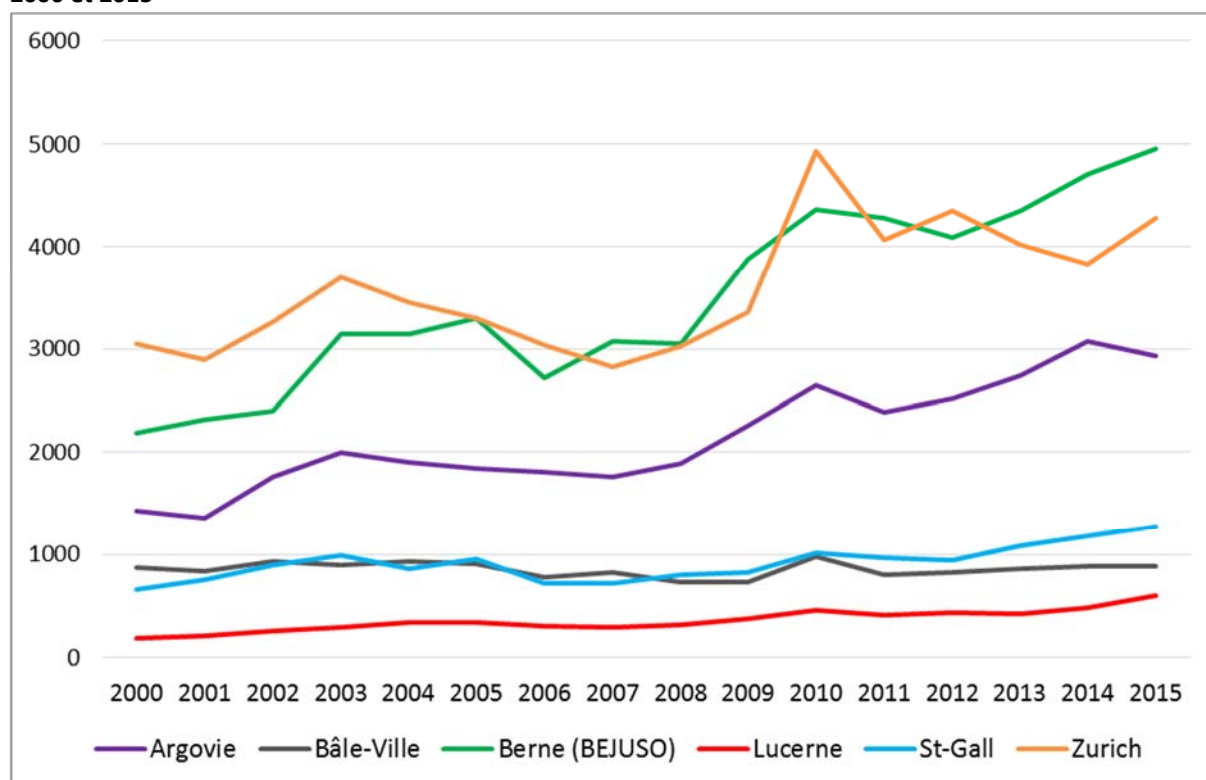


Source : Corporations ecclésiastiques catholiques romaines des cantons d'Argovie, Bâle-Ville, Berne, Lucerne, St-Gall et Zurich ; offices de la statistique cantonaux

Les cantons d'Argovie et de Zurich présentent les chiffres absolus les plus élevés : à Zurich, le nombre de sorties d'Église a beaucoup augmenté en 2015, plus 585, en comparaison avec l'année précédente (en 2014, on enregistre 3 639 sorties d'Église pour 4 224 en 2015). Dans le canton d'Argovie, on enregistre certes 27 sorties de moins en 2015 qu'en 2014 (en 2014, on décompte 3 062 sorties d'Église pour 3 035 en 2015) mais le canton reste celui qui enregistre le nombre le plus élevé de sorties d'Église en Suisse. Les cantons de St-Gall et de Lucerne présentent aussi en 2015 des chiffres nettement plus élevés qu'en 2014. À Lucerne, le nombre a augmenté de 349 (en 2014, on décompte 1 639 sorties d'Église pour 1 988 en 2015), à St-Gall de 336 (en 2014, on décompte 1 680 sorties d'Église pour 2 016 en 2015).

Pour permettre la comparaison confessionnelle, le graphique 7 présente l'évolution des chiffres absolus pour l'Église évangélique réformée dans les mêmes cantons et sur la même période.

Graphique 7 : Évolution du nombre de sorties de l'Église évangélique réformée dans certains cantons entre 2000 et 2015



Source : Églises réformées cantonales d'Argovie, Bâle-Ville, Berne-Jura-Soleure (BEJUSO), Lucerne, St-Gall et Zurich

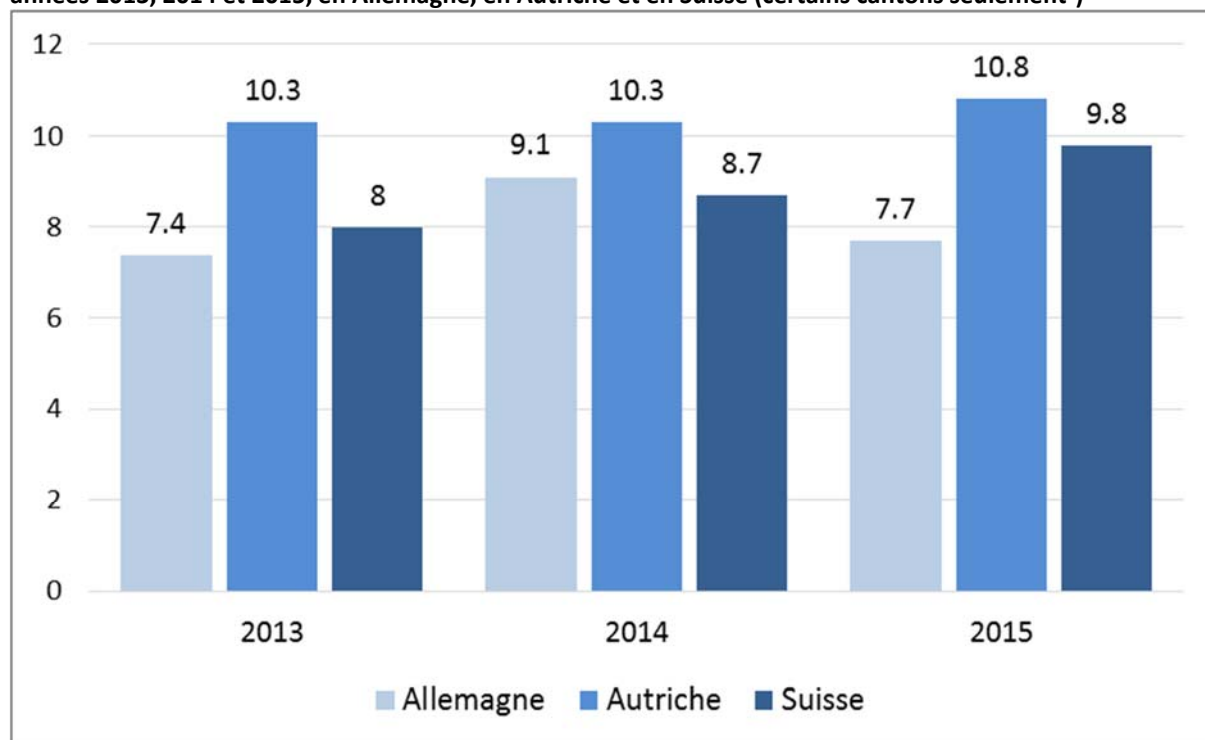
Les Églises réformées cantonales d'Argovie, de Zurich et de Berne-Jura-Soleure présentent les chiffres absolus les plus élevés. On enregistre en 2015 certes 145 sorties d'Église de moins qu'en 2014 dans le canton d'Argovie (3 073 sorties d'Église en 2014 pour 2 928 en 2015) mais ce dernier reste toutefois dans le peloton de tête en Suisse. Les Églises réformées de Berne-Jura-Soleure enregistrent en 2015 251 sorties de plus qu'en 2014 (4 710 sorties d'Église en 2014 pour 4 961 en 2015), dans le canton de Zurich, il y en a eu 449 de plus (3 832 sorties d'Église en 2014 pour 4 281 en 2015).

Au plan suisse, on constate que le nombre de sorties d'Église a augmenté en 2015 dans la plupart des cantons, du côté catholique comme du côté protestant.

Sorties de l'Église catholique romaine dans l'espace germanophone : comparaison avec les pays voisins de la Suisse (Allemagne et Autriche) pour les années 2013 – 2015

La tendance à l'augmentation du nombre des sorties d'Église ne s'observe pas seulement en Suisse, on la constate également dans des pays voisins comme l'Allemagne et l'Autriche.

Graphique 8 : Évolution du nombre de sorties de l'Église catholique romaine pour 1 000 membres pour les années 2013, 2014 et 2015, en Allemagne, en Autriche et en Suisse (certains cantons seulement²)



Source : Conférences des évêques d'Allemagne et d'Autriche, corporations ecclésiastiques cantonales, pour l'année 2013 des cantons AG, AI, AR, BE, BS, FR, GL, JU, LU, NW, OW, SH, SG, SO, SZ, TG, ZH et ZG ; pour l'année 2014 des cantons AG, AI, BE, BS, FR, GL, LU, NW, SG, SH, SO, SZ, TG, ZG et ZH ; pour l'année 2015 des cantons AG, AI, AR, BE, BS, GL, JU, LU, NW, SG, SH, SO, TG, ZG et ZH.

Le graphique 8 présente les taux de sorties de l'Église catholique romaine pour 1 000 membres des trois pays germanophones que sont l'Allemagne, l'Autriche et la Suisse. L'Autriche, pays traditionnellement très catholique, présente les taux les plus élevés en 2013, 2014 et 2015 : plus de dix membres sur 1 000 quittent l'Église chaque année.

En 2014, le taux de sorties d'Église en Allemagne a nettement augmenté, passant de 7,4 à 9,1 pour 1 000 membres. Les changements intervenus dans les modalités de perception de l'impôt ecclésiastique ont influencé cette hausse, ils ont, semble-t-il, représenté pour beaucoup de personnes un motif concret de quitter leur Église. Entre 2014 et 2015, le taux de sorties est redescendu à 7,7 pour 1 000 membres.

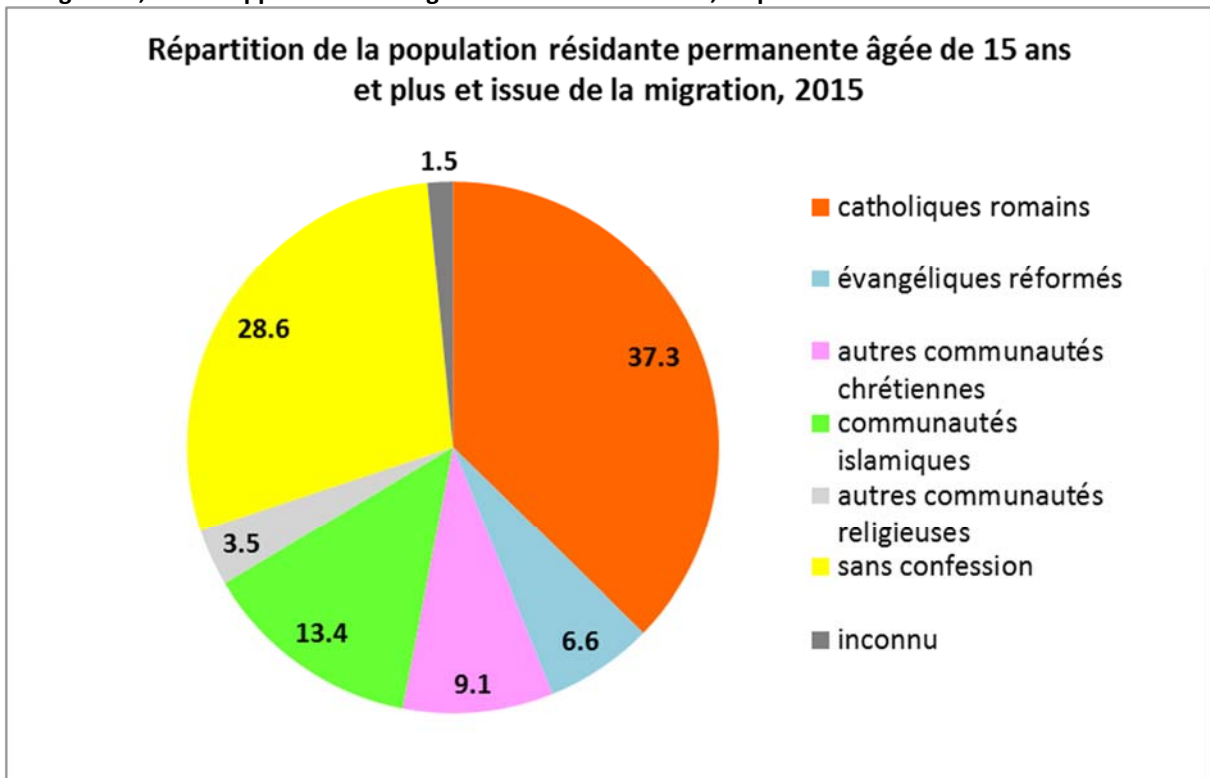
En Suisse, une augmentation des taux peut être constatée sur toute la période : si, en 2013, huit membres sur 1 000 quittaient l'Église, ils sont presque dix sur 1 000 à l'avoir fait en 2015.

² Il n'a pas été possible de calculer un taux suisse de sorties d'Église car certains cantons n'ont pas de corporations ecclésiastiques et ne disposent donc pas des chiffres relatifs au nombre de membres et aux sorties d'Église. Les cantons retenus sont la plupart alémaniques.

Migration et appartenance religieuse – plus de la moitié des migrantes et des migrants est chrétienne

Dans les débats et discussions publics, on oublie souvent que la plus grande partie des personnes migrant en Suisse appartient à une Église chrétienne, soit plus de la moitié (53 %) des personnes issues de la migration en 2015 (Graphique 9). La plus grande partie, soit 37,3 %, est catholique romaine, alors que 7 % est réformée. Plus d'un quart (28,6 %) se déclare sans confession, seulement un bon huitième (13,4 %) est musulman et près d'un dixième appartient à une autre communauté chrétienne.

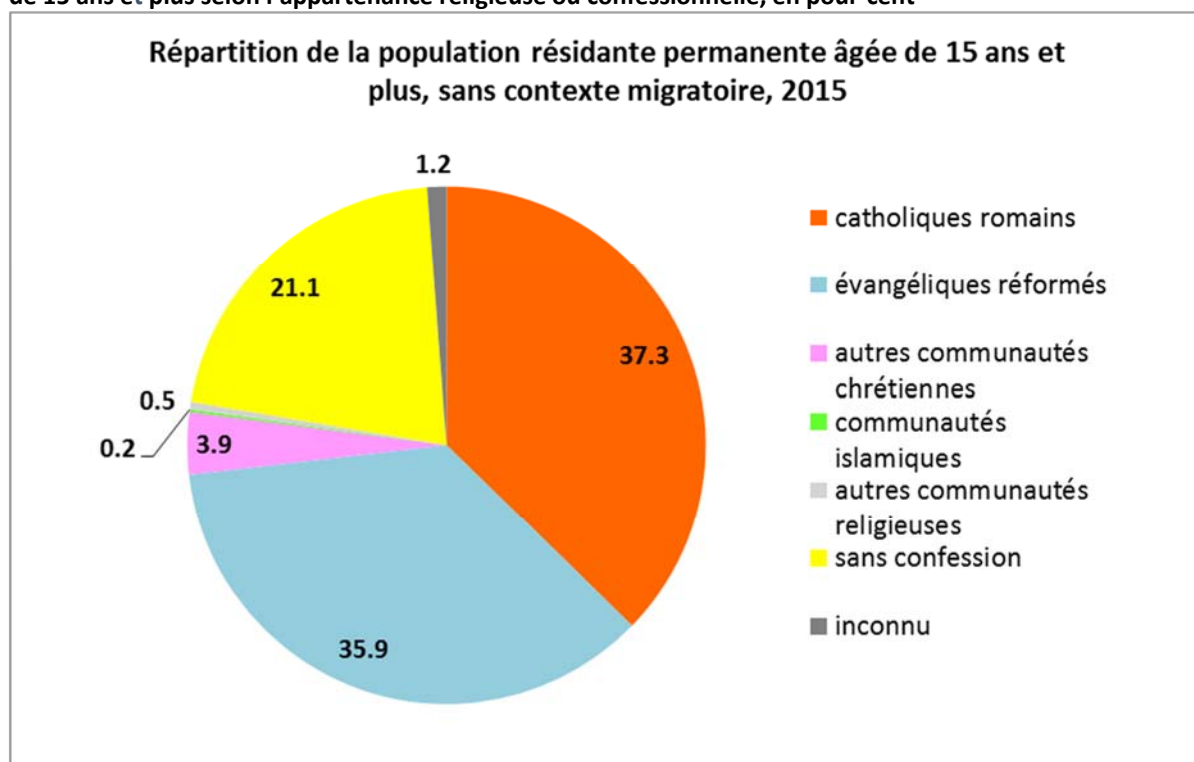
Graphique 9 : Répartition en 2015 de la population résidente permanente âgée de 15 ans et plus et issue de la migration, selon l'appartenance religieuse ou confessionnelle, en pour-cent



Source : OFS, relevé structurel, 2015, population résidente permanente âgée de 15 ans et plus et issue de la migration, selon l'appartenance religieuse ou confessionnelle

Les personnes sans contexte migratoire présentent une tout autre image (Graphique 10) : les trois quarts d'entre elles sont de confession chrétienne (77,1 %), les parts constituées par les deux grandes Églises étant à peu près identiques. Les personnes sans confession représentent un cinquième de l'ensemble de la population.

Graphique 10 : Répartition en 2015 de la population résidente permanente sans contexte migratoire et âgée de 15 ans et plus selon l'appartenance religieuse ou confessionnelle, en pour-cent



Source : OFS, Relevé structurel, 2015, population résidente permanente âgée de 15 ans et plus, selon l'appartenance religieuse ou confessionnelle

Le lien entre le contexte migratoire et l'appartenance religieuse explique entre autre l'évolution au cours des décennies passées de la répartition de la population résidente en Suisse selon son appartenance religieuse. Alors que la part des catholiques avec et sans contexte migratoire se maintient plus ou moins, la comparaison entre les graphiques 9 et 10 montre que les personnes issues de la migration vivant en Suisse se déclarent de plus en plus souvent sans confession ou musulmanes, ou appartiennent à d'autres communautés chrétiennes. L'Église évangélique réformée ne tire pratiquement aucun bénéfice de la migration.

Le nombre de mariages religieux poursuit sa baisse – le nombre de mariages civils reste relativement stable

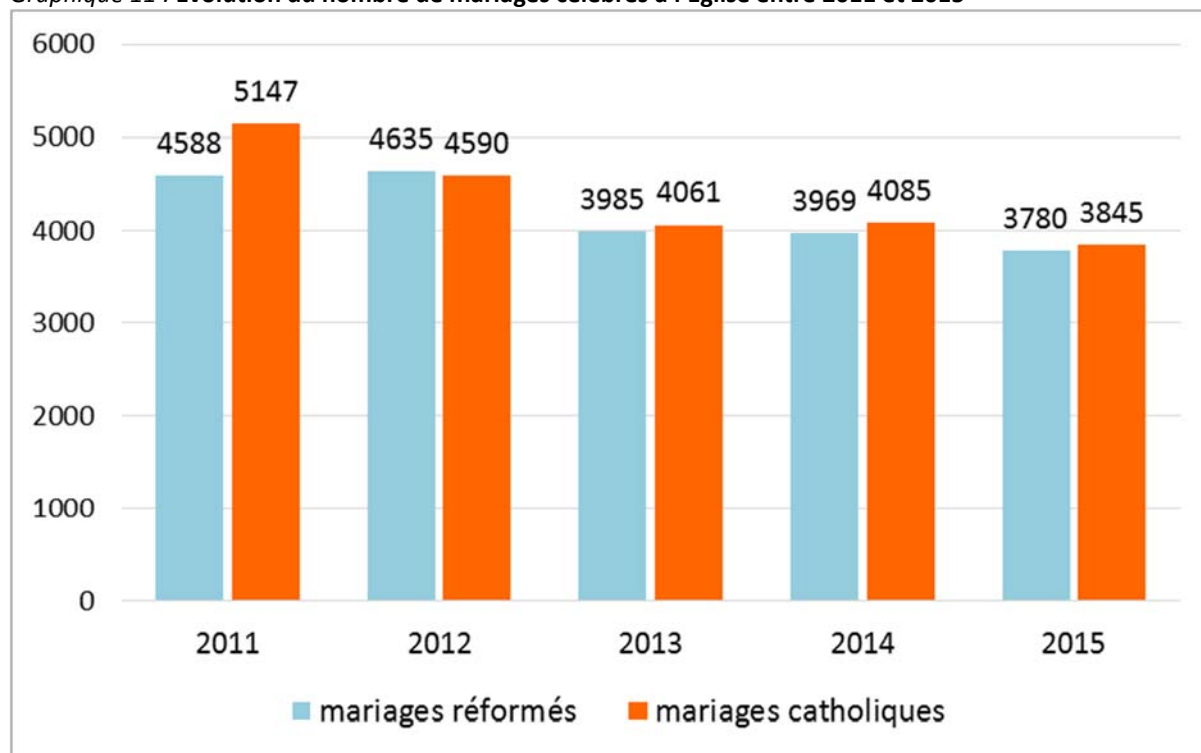
Depuis les années 1960, le nombre de mariages civils se maintient autour de 42 000 par année. En 2015, 41 437 mariages ont été conclus³, soit 454 (ou 1,1 %) de moins qu'en 2014 (41 891) et 1 643 (4 %) de moins qu'en 2013. En terme de « stabilité » des mariages civils, il faut noter toutefois que durant cette période, la population globale a augmenté de près de 50 %.

Il est possible pour la première fois de représenter l'évolution sur cinq ans (2011 – 2015) du nombre de mariages religieux célébrés dans l'Église catholique romaine en Suisse (Graphique 11). Cela permet la comparaison avec les chiffres de l'Église évangélique réformée et le calcul du taux de mariages dans les deux grandes Églises.

³ OFS, Encyclopédie statistique, 2016.

Durant l'année 2015, 3 845 couples ont célébré un mariage catholique en Suisse, soit 240 de moins (5,9 %) qu'en 2014 (4 085 mariages). En 2015, on décompte 3 780 mariages évangéliques réformés, soit 189 (4,8 %) de moins qu'en 2014 (3 969).

Graphique 11 : Évolution du nombre de mariages célébrés à l'Église entre 2011 et 2015



Source : Relevés paroissiaux des diocèses et des Églises évangéliques réformées cantonales

L'Office fédéral de la statistique (OFS) enregistre également l'appartenance religieuse des conjoints lors du décompte des mariages civils. Cela permet de déterminer le nombre de mariages civils suivis d'une célébration à l'Église. Ainsi, en 2015, une célébration religieuse a suivi le mariage civil pour 30 couples sur 100, dont l'un des conjoints au moins est réformé (voir tableau 1). Le taux de mariages religieux chez les catholiques était de 23 %. Le taux de mariages des réformés a été supérieur à celui des catholiques durant toute la période sous revue, de 2011 à 2015.

Tableau 1 : Taux de mariage religieux chez les couples réformés et catholiques

	2011	2012	2013	2014	2015
Taux de mariages réformé	31 %	32 %	30 %	30 %	30 %
Taux de mariages catholique	28 %	24 %	24 %	23 %	23 %

Source : OFS, Encyclopédie statistique suisse, 2016 ; relevés paroissiaux des diocèses et des Églises évangéliques réformées cantonales

Les chiffres disponibles montrent que les deux grandes Églises ont perdu le rôle qui était le leur lors dans le domaine du mariage, un rôle autrefois incontesté. Dans un tel contexte, les collaborateurs et les collaboratrices engagés par l'Église pour la pastorale sont tenus d'accompagner les couples qui souhaitent se marier religieusement et de préparer la célébration de manière très individualisée. Si la

célébration du mariage avait autrefois évidemment lieu à l'église ou au temple, il faut aujourd'hui fournir beaucoup plus d'explications et la préparation doit être très soignée. Le nombre de mariages religieux est certes aujourd'hui inférieur à celui d'autrefois, mais le choix d'un couple de se marier à l'église aujourd'hui s'est transformé de simple respect de la tradition en une décision à caractère religieux consenti. En particulier l'Église catholique est confrontée aujourd'hui à une tâche délicate, celle de surmonter le fossé qui s'est creusé depuis les années 1960 entre la doctrine ecclésiale et les réalités du couple et du mariage. Les discussions récentes, au plan mondial, sur la pastorale familiale et l'exhortation apostolique du pape François « Amoris Laetitia » de 2016 peuvent être considérées comme des tentatives voulues de créer enfin des ponts entre les couples souhaitant se marier et l'Église.

Conclusion

La répartition de l'appartenance confessionnelle et religieuse de la population résidente en Suisse a connu une profonde évolution durant les décennies écoulées. Les deux grandes Églises perdent régulièrement des membres et la part de personnes se déclarant sans confession a doublé depuis l'an 2000.

L'impact important de la migration sur la Suisse accentue aussi bien la tendance à l'absence croissante de confession que celle à la pluralisation religieuse. Si l'on considère sa part au sein de la population résidente, l'Église catholique tire plus profit de la migration que l'Église évangélique réformée.

Alors que l'institution du mariage civil parvient relativement bien à se maintenir depuis les années 1960 (en tenant compte d'une croissance d'environ 50 % de la population), le nombre de cérémonies de mariage catholiques et protestantes a, pour sa part, diminué durant cette même période.

Les derniers chiffres de la statistique religieuse et ecclésiale confirment les tendances observées au cours des années précédentes : éloignement croissant des Églises, sécularisation et pluralisation religieuse. Un revirement ne se montre pas encore. Ces tendances constituent en particulier pour les deux grandes Églises un défi de taille.

Remarques concernant les sources et l'état des données

Les données de la statistique ecclésiale et religieuse en Suisse sont saisies de diverses façons. Les paroisses constituent les sources principales avec les Églises et les corporations ecclésiastiques cantonales, les diocèses, les offices cantonaux de la statistique ainsi que l'Office fédéral de la statistique (OFS). La diversité des sources rend difficile une récolte homogène des données. C'est pourquoi il manque des cantons dans certains domaines de la statistique.

Auteure et personne de contact :

Judith Albisser, collaboratrice scientifique auprès de l'Institut suisse de sociologie pastorale de St-Gall (SPI) ; contact : judith.albisser@spi-sg.ch ; tél. 071 228 50 90 ; www.spi-sg.ch ; St-Gall, janvier 2017.